RETRAITÉS... ACTIFS LE 29 JANVIER!

* Lire page 6

PRÉRETRAITE : OU EN SOMMES NOUS ?

* Lire en p 7

SNPE: ACTION CONTRE LA PRIVATISATION

* Lire page 3



2 05 56 70 79 00

2 05 56 70 79 50

€ fax: 05 56 70 79 35

■ upr.sud@numericable.fr

Le Lien des



Préretraités & Retraités de SNPE et ROXEL

* Union des Préretraités et Retraités Sud de SNPE & ROXEL *
Visitez notre site internet : sudsnpe.fr



Jeudi 22 Janvier 2009



Nous ne payerons pas leur crise !

29 Janvier : Tous ensemble Manifestons!

♣ Privé, public, actifs, retraités, sans-emploi : ce n'est pas à nous de payer leur crise ! Pour le pouvoir d'achat, l'emploi, les retraites, la sécu : agissons !

* Lire en pages 4,5,6 *

Cher Adhérent(e),

O Nous vous présentons nos meilleurs væux pour cette année 2009... qui s'annonce socialement mauvaise. Mais, tous ensemble, nous pouvons changer la donne! Une petite minorité qui s'est tout accaparé veut nous faire payer la crise au'elle a suscitée. Dès le 29 janvier nous dirons: NON et lutterons pour une vraie bonne année... pour la majorité de la population!



Faits et mefaits

La revue des faits et méfaits

🗀 15 Décembre 2008

Responsables mais pas payeurs...

■ Les patrons ne financent pas assez les caisses de l'amiante. A partir de cette évidence le gouvernement a supprimé le financement patronal au fond de cessation anticipée d'activité! Un cadeau (pour les uns), un déficit (pour les autres), de 30 millions d'€! Curieuse logique qui conduit à enlever la part patronale sous prétexte qu'elle ne rapporte pas beaucoup! Mais nos (très, très) chers patrons, ne sont pas des citoyens comme les autres, ils ont du pognon, et mieux vaut prendre l'argent a ceux qui n'en n'ont pas!

29 Décembre 2008

La santé malade du docteur Bachelot

■ Un patient de 57 ans est décédé car le SAMU n'a pu trouver un lit après avoir contacté 27 hôpitaux. « Faut pas récupérer cette affaire » à clamé le Dr Bachelot! Il n'y a donc aucun lien entre cette mort et les suppressions de postes

QUEUES LEÇONSTIRER DE CETTE CIRISE?



puisqu'il est entendu que l'on peut faire à 2 le travail de 10, ni avec la rentabilisation de l'hôpital puisque les lits ne manqueraient pas, à condition de ne pas faire preuve d'une impatience ... mortelle.

15 Janvier 2009

La couverture santé du retraité

■ Le tribunal vient de confirmer l'obligation de proposer au retraité une couverture santé similaire à celle de l'activité à un tarif ne pouvant être supérieur de 50 %. Patrons et assureurs font la tête. Ils préfèrent abandonner (comme Roxel) un retraité après lui avoir imposé un contrat obligatoire. Un salarié, déjà, ça ne compte pas, alors, un retraité...!

16 janvier 2009

Ces grèves que personne ne voit...

■ Criminaliser le mouvement social, tel est le crédo de l'Etat-Medef.

Ainsi après la grève (à 100%) de St Lazare, ils se sont déchainés sur les grévistes et Sud-rail, feignant d'ignorer que le conflit existait depuis des semaines et n'avait suscité, jusqu'à ce jour de grève émotionnelle (suite à l'agression d'un conducteur), que pur mépris des dirigeants.

Le président lui-même n'ironisait-t-il pas il y a 6 mois : «sur les grèves, que personne ne voit »? N'est-il pas muet quand les patrons de l'automobile bloquent 40.000 ouvriers à domicile et les privent de travail?

Il avait dit qu'il serait le président du pouvoir d'achat : il a diminué. Il avait dit qu'il serait le président du plein emploi en 2009 : le chômage explose. Il avait dit qu'il irait chercher la avec croissance les dents: c'est la récession. Alors, quant il dit que nous sommes irresponsables, il faut comprendre... le contraire!



Medef-City

LES DIVIDENDES DE LA CRISE



Méfaits: Dernier Jus

PLUS EGAUX QUE D'AUTRES

☐ Un amendement visant à supprimer la ½ part parents isolés n'ayant plus d'enfant à charge a été voté au Sénat (modifié ensuite, il concerne maintenant ceux qui ont élevé seul un enfant durant moins de 5 ans). Cette mesure arrive juste après le bouclier fiscal qui favorise les plus privilégiés. En 2000, le conseil des impôts soulignait : 10 % des ménages les plus aisés bénéficient à eux seuls de 86 % des réductions directes d'impôts et de 36 % des déductions imposables. Mais c'est sûr, c'est aux autres qu'il vaut mieux s'attaquer !

PAGE DE PUB

☐ Le livret A a fait l'objet de beaucoup de pubs ces derniers temps, depuis que Mme Lagarde l'a offert à la spéculation banquière. Ce que ne dit pas la pub, c'est qu'après avoir affiché 4 % depuis août 2008 il devrait baisser à 2,5 % en février 2009. On ne nous dit pas tout...

ENFIN!

☐ Déclaration de Sarkozy le 20.01.09 à Sourdun sur ceux qui s'opposent à ses contre-réformes : « J'écoute mais je tiens pas compte ». Il était temps, en effet, de nous expliquer ce que voulait dire dialogue social et concertation!

HéraKles

Non à la Privatisation et au Démantèlement de SNPE!

□ Le 16 décembre les salariés SNPE de St Médard ont fait grève contre la privatisation de la SNPE. L'Upr a amené son soutien au mouvement. Le 20 décembre, SUD SNPE a participé à la manifestation à l'initiative des « ford ». Le 14 janvier le personnel a de nouveau débrayé pour combattre cette décision.



Les démarches se multiplient auprès des élus pour qu'ils prennent position contre cette privatisation. De même les syndicats ont été reçus le 14 janvier par la commission défense de l'assemblée nationale. La lutte continue contre la privatisation!

Départs en Préretraite

☐ Mise à Jour des départs en 2008 :

<u>Juillet :</u> Dubarry Guy **Aout** : Lalanne Bruno

Septembre: Faure jean Claude,

Ramon Gaetan

Octobre: Feillon Dominique, Geay Françis, Vergne Christian

Novembre: Bertoncello Sylvette

Decembre: Ricard Patrick,

Dupuy Christian, Richard Dominique

Manifestons!

Le 29 janvier, toutes et tous dans l'action et en manifestation !

□ Privé, Public, actifs, retraités, sans-emploi : Tous dans l'action le 29 janvier ! Extraits de l'appel commun de tous les syndicats : SOLIDAIRES (SUD), CGT, CFDT, FO, FSU, CGC, CFTC, UNSA.

a crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les 1ères victimes de cette crise.

Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité. Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la journée du 29 janvier, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les syndicats ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'Etat.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

1 - Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

De nombreuses entreprises mettent la pression sur les sous-traitants et fournisseurs faisant supporter à leurs salariés blocages de rémunérations et pertes d'emplois. Par ailleurs, des salariés sont contraints à des durées du travail élevées, tandis que les temporaires, en intérim ou en CDD, sont les 1^{ers} à faire les frais des baisses d'activité.

Des entreprises utilisent la crise pour opérer des restructurations tout en maintenant la rémunération de leurs actionnaires. C'est intolérable et inadmissible. Les entreprises confrontées aux baisses d'activité utilisent des mesures de sauvegarde d'emplois comme le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés...

Toutes ces mesures doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent aussi y être conditionnées. Les entreprises doivent

améliorer



l'indemnisatio n du chômage partiel et tous les salariés doivent pouvoir en bénéficier.

Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la forma-

tion professionnelle et renforcer les compétences des salariés.

Dans toutes les entreprises, c'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée.

Dans le public, il est indispensable de répondre aux besoins de notre société et de la population. Dès 2009, le gouvernement doit renoncer aux 30.000 suppressions de poste.

Il faut abandonner une politique aveugle de suppression d'emplois et penser autrement l'évolution des services publics dont la qualité et l'emploi constituent une question centrale. La situation des salariés précaires appelle des mesures de justice sociale.



Manifestons!

Le 29 janvier, tous dans l'action!

Suite de la page 4

2 - Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

Les exigences des actionnaires accroissent les inégalités. Elles se sont aussi traduites par une redistribution des richesses privilégiant le versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement.

Dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques, les négociations salariales doivent assurer au moins un maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités. Les allégements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux.

3- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat

Il est de la responsabilité de l'Etat et de l'Union Européenne de décider de politiques d'interventions publiques favorisant une relance. Celles-ci doivent viser à la fois :

- ⇒ une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes parmi lesquels de nombreux salariés, demandeurs d'emploi, retraités et bénéficiaires de minima sociaux.
- ⇒ une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit excluant les taux usuraires.

Les investissements doivent être orientés en faveur d'une économie du développement durable mettant en oeuvre les principes du Grenelle de l'Environnement. Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus des salariés.

Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'Etat.



MANIFESTONS! 10 H 30 ALLEES DE TOURNY

Parcours:

Tourny

Quais

Bir Hakeim

V Hugo

Pasteur

Victoire,

A Briand

Albret

République

Des bus partiront de SNPE (Renseignements au syndicat)

4 - Préserver et améliorer les garanties collectives

Les conditions de vie et de travail pour les salariés des secteurs privé et public, passent par l'amélioration du cadre collectif. C'est pourquoi il faut :

- ⇒ abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail.
- ⇒ retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche.
- ⇒ respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail.

5 - Réglementer la sphère financière internationale

Cette réglementation doit mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et encadrer les mouvements de capitaux.



Manifestons!

Retraités dans l'action le 29 Janvier!

□ L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) et l'Union des préretraités et retraités SUD de SNPE et ROXEL appellent à participer très fortement aux manifestations.

ous nous sommes opposés aux contre-réformes de 1993, de 2003 et de 2008 qui provoquent une baisse du montant des pensions pour les retraités. Ces contre-réformes pénalisent tous les retraités et plus gravement celles et ceux qui sont loin des 40 ans de cotisations.



Il faut cesser la casse des réglementations collectives et du droit du travail qui a conduit à la précarisation d'un nombre croissant de personnes. Il faut garantir effectivement le droit à l'emploi, le droit au logement, le droit à la santé, le droit à une vie décente.

Le 29 janvier nous manifesterons pour l'abrogation de ces contre-réformes, pour le retour aux 37,5 ans de cotisation et pour une pension au moins égale au SMIC.

Nous manifesterons aussi pour une orientation totalement différente des politiques économiques, budgé-

taires et sociales.

Pour renforcer les solidarités, pour améliorer la situation économique, il faut mener une politique de réduction déterminée des inégalités par un autre partage des richesses, une augmentation de la plupart des salaires, des minima sociaux et des pensions, la suppression des exonérations de cotisations sociales sans effets pour l'emploi.

Pour travailler tous, il faut réduire le temps de travail, créer des emplois publics là où ils sont nécessaires, améliorer

le pouvoir d'achat du plus grand nombre par un autre partage des richesses qui cesse de favoriser le capital et ses propriétaires. L'UNIRS constate que l'argent existe pour mener une telle politique :

- en revenant sur la répartition des richesses d'avant la contre-révolution libérale commencée en 1970, ce qui conduirait à disposer tous les ans de 10% du PIB en plus pour les

besoins sociaux et les salaires;

- en utilisant autrement les milliards de dollars, de livres et d'euros qui viennent d'être ouverts aux banques sans contrôle public effectif;
- en supprimant les mesures fiscales et sociales qui, depuis des années, se surajoutent pour favoriser les grosses fortunes et leur accumulation;
- en réglementant la sphère financière internationale.

Etant hors de l'emploi, les retraités et les retraitées de l'UNIRS ne peuvent participer directement aux grèves, mais ils et elles seront aux côtés des

grévistes pour les aider dans leurs mobilisations et leurs actions.

RETRAITES, SOYONS ACTIFS LE 29 JANVIER!

En achevant l'année 2008 par une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour les retraités, le président qui disait être celui

du pouvoir d'achat a démontré qu'il était celui de l'appauvrissement! Le gouvernement a de plus reporté la revalorisation 2009 en avril au lieu de janvier. Trois mois de plus de perdu. L'Upr SUD de SNPE et ROXEL appelle tous les retraités et préretraités à descendre dans la rue le 29 janvier et à rejoindre la banderole de l'UPR: 10h 30 Allées de Tourny Bordeaux!

Union Nationale des Retraités Solidaires



Dossiers Préretraites

Où en sommes nous?

☐ Deux dossiers différents concernant le montant de la pension amiante font l'objet de démarches de SUD-SNPE en commun avec la CGT. Où en sommes-nous ?

CP dans le calcul de la pension

Suite à la démarche commune SUD-SNPE et CGT, la CRAMA s'était engagé à fournir cette réponse en janvier.

Au moment où nous imprimons ce bulletin nous attendons cette réponse concernant notre demande de prise en compte des CP et RTT dans le calcul des pensions et le rattrapage adéquat pour tous les préretraités.

Cette demande fait suite au procès gagné par un salarié SNPE. Selon l'ANDEVA, deux autres arrêtés ont été dans le même sens :

Un arrêt de la cour de cassation du 25 avril 2007 considérant que les indemnités compensatrices de RTT devaient être intégrées dans le salaire de référence du calcul de la pension

□ Un arrêt du 13 décembre 2007 où la cour de cassation a considéré la même chose pour les indemnités compensatrices de congés payés.

Pourtant certaines CRAM font comme si toutes ces décisions de justice n'existaient pas, causant un préjudice grave aux travailleurs de l'amiante. L'Andeva a alerté le ministère pour que cette situation inacceptable ne se prolonge pas.

C'est pour cela que nous avons saisi la CRAMA. Nous espérons que sa réponse ira bien dans le sens de ce rattrapage général. Dans le cas contraire nous prendrons, dans l'unité, les dispositions juridiques nécessaires pour imposer cette régularisation.



Préretraite et Perte de Salaire

Nous poursuivons le suivi de cette affaire en lien avec Allo Amiante et l'Andeva et les avocats concernés.

Actuellement, ce dossier n'est pas terminé. Le procs de Bergerac est en appel et celui de Paris a été porté par les patrons en cassation.

Selon l'ANDEVA, il convient de faire ressortir que les salariés n'avaient pas le choix : 1) perte d'espérance de vie 2) Emploi dans un secteur encore amianté et réputé à risques au moment du départ.

Selon l'ANDEVA (et leurs cabinets d'avocats), il est souhaitable d'agir de manière coordonnée et de façon à ne pas mettre en cause les résultats obtenus par les deux procédures qui ne sont pas encore terminées.

C'est en ce sens que nous poursuivons notre démarche unitaire.



Voyage en Crète

■ Un Voyage en Crète est organisé du 14 au 21 septembre 2009 en pension complète. Vol au départ de Bordeaux.

Le prix est de 985 € avec possibilité de paiement échelonné (jusqu'à 10 fois 90 €). Il est demandé 85 € à l'inscription.

Pour consulter le programme ou pour tout autre renseignement :

Marie-France Hazéra Tel: 06 21.43.39.00

Bendez-vous

29 Jan



Privé, Public, Actifs, Retraités Manifestons Tous Ensemble!

② 10 h 30 Allées de Tourny Bx (lire en page 6) 5 Fev



Réunion Préretraités et retraités SUD SME / ROXEL

② 14 h au local SUD du site

Brèves Finales

COUVERTURE SANTE

■ Les personnes intéressées, ou qui pourraient l'être, par la prise d'une couverture santé avec le Pavillon de la Mutualité (lien SUD n°29) peuvent nous contacter ou venir aux permanences le jeudi de 12 h à 14 h

PLAFOND SECU

■ Le plafond de la sécurité sociale qui sert de référence au calcul de certaines cotisations sociales et prestations passe à 2859 € au 1^{ER} janvier 2009, soit une hausse de 3,1 %.

REPAS FIN D'ANNEE

■ 50 retraités environ ont participé au repas de fin d'année dans la salle Montaigne (restaurant SNPE). Une façon de quitter l'année 2008 et de se retrouver pour un moment convivial. Un autre repas sera organisé bientôt.

POISON D'AVRIL

■ Cette année, il faudra attendre avril pour voir nos pensions revalorisées. Trois mois de plus aggravant notre perte de pouvoir d'achat!



LES MAUX DE LA FIN

[Bénéfices net 2008: AXA = 3782 millions d'€ + 17 %, BNP = 4085 millions d'€ + 23,4 %, Crédit Agricole = 1787 millions d'€ + 71,9 €, Société générale = 2670 millions d'€ + 25,7 %. Venir en aide à ceux qui souffrent le plus étant une logique élémentaire de bon sens, n'est-il pas évident que l'urgence était de dépenser l'argent public pour aider les

banques en grande difficulté?

Retrouveznous sur notre site web :



nttp:// SUGSNPE:II